

RESPONSABILITÉ

Par Profil supprimé Postée le 27/04/2015 16:27

Bonjour,

Je connais quelqu'un qui se drogue (drogues dures genre amphétamines etc.), et qui encadre des enfants dans sa profession. Par exemple consommation le dimanche matin et reprise d'activité le lundi matin.

Que risqué-je en le sachant et en ne réagissant pas sachant que les enfants pourraient être en danger ? Que puis je faire pour cette personne ?

Mise en ligne le 28/04/2015

Bonjour,

Vous ne risquez rien d'un point de vue légal. Le fait de savoir que cette personne consomme ne fait pas de vous un complice. Il n'est pas certain ou évident que les enfants dont cette personne s'occupe soient en danger. Si elle consomme le dimanche matin, les effets du produit consommé se sont estompés le lendemain et il n'est pas sur que les enfants courent un réel danger .. Le mieux serait peut être d'ouvrir le dialogue avec cette personne, de manière ouverte, bienveillante et non jugeante afin de mieux cerner le rôle, la fonction qu'occupent ses consommations dans la vie de cette personne. Pour vous y aider, vous pouvez consulter le lien suivant : comment aider un proche ?.

Cordialement.
